



### - L'Institut Juridique d'Aquitaine : plus de 20 ans d'audace et d'innovation !

Fondé en 2002 par deux juristes diplômées de l'Université de Bordeaux, l'Institut Juridique d'Aquitaine (IJA) offre des formations reconnues, pour le métier d'assistant.e juridique. Ces formations comprennent une période de stage au sein de cabinets d'avocats, de commissaires de justice ou d'études notariales. Depuis le lancement, l'institut accompagne chaque année des centaines de personnes issues de divers horizons, qui souhaitent construire leur carrière ou démarrer une reconversion professionnelle. Près de 30 ans après le début de leur aventure entrepreneuriale et plus de 20 ans après la création de l'IJA, les fondatrices Bénédicte del Risco et Géraldine Mariotte continuent de relever le défi de créer des formations dynamiques basées sur la pédagogie inversée, afin de répondre aux besoins évolutifs des professionnels du droit et de leurs apprenants. Une approche qui s'avère être fructueuse, puisque 86% des diplômés trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme.

[Lire l'article](#)

### Derrière l'IJA : la rencontre inspirante de Bénédicte del Risco et Géraldine Mariotte

Bénédicte del Risco et Géraldine Mariotte se sont rencontrées pendant leur première année de thèse à la faculté de droit de Bordeaux-Montesquieu. Constatant un accompagnement insuffisant pour la préparation aux concours juridiques, elles fondent en 1995 Juris-Formatio, une école dédiée à la préparation aux grands concours juridiques (avocats, magistrats, notaires) et au soutien universitaire. Dès sa première année, Juris-Formatio affiche un taux de réussite de 100% aux concours.

Rapidement, l'institut acquiert ses propres locaux, devient l'un des premiers à se doter d'un site internet et commence à proposer des cours à distance. L'offre de formation s'élargit pour couvrir une gamme complète de matières juridiques.

Après de nombreux échanges avec des professionnels du secteur juridique (avocats, commissaires de justice, notaires), elles constatent que les diplômés de la faculté de droit présentent souvent un déficit de compétences en bureautique, tandis que les candidats au profil administratif manquent de connaissances juridiques et judiciaires. Fortes de leur expérience et de leur expertise juridique, les deux femmes restructurent leur activité en 2002, pour donner naissance à l'Institut Juridique d'Aquitaine (IJA), un établissement spécialisé dans la formation au métier d'assistant.e juridique.

« En tant que femmes entrepreneures et cheffes d'entreprise, nous avons eu la précieuse liberté de créer un établissement à notre image, reflétant nos valeurs : l'audace, la remise en question continue et l'excellence. Nous trouvons notre satisfaction dans le fait d'aider à transformer leur vie par le biais de la reconversion professionnelle. Depuis plus de 20 ans, nous nous épanouissons dans ce projet entrepreneurial, qui nous permet de proposer des enseignements et formations utiles tout en conciliant nos vies professionnelles et personnelles. » indique Géraldine Mariotte, co-fondatrice de l'IJA.

### 20 ans de formations sur-mesure dispensées par des professionnels du droit

Les programmes de l'IJA sont conçus pour permettre à des individus sans expérience juridique préalable, d'obtenir un diplôme de niveau Bac+2 en neuf mois. Reconnues et certifiées RNCP depuis 2007, ces formations mettent l'accent sur la maîtrise de l'environnement juridique, couvrant le droit civil, pénal, commercial, social, ainsi que les procédures civiles, pénales et les voies d'exécution. Elles intègrent également les techniques de secrétariat juridique et de bureautique, incluant la rédaction d'actes et de courriers, la frappe, la gestion informatique et la maîtrise des logiciels professionnels.

Dispensées exclusivement par des professionnels du droit, tels que des avocats du barreau de Bordeaux, des notaires, et des assistant.e.s juridiques, les formations de l'IJA sont conçues pour répondre aux exigences concrètes du marché du travail. Grâce à son format court et unique, que ce soit en semi-présentiel ou à distance, l'IJA attire principalement des individus en reconversion professionnelle, représentant près de 95% de ses stagiaires, désireux de se lancer dans une nouvelle carrière dans le domaine juridique. Son influence s'étend à travers toute la France ainsi que dans les DROM-COM, englobant la Guyane et Tahiti.

Avec un taux de réussite moyen de 90% aux examens de certification au cours des trois dernières années et 86% des diplômés trouvant un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme, l'IJA garantit une transition fluide entre la formation et le marché du travail. Pour renforcer cette intégration professionnelle, les fondatrices ont mis en place "le Cercle IJA", un espace d'échanges participatif et collaboratif. Il facilite les contacts entre les candidats et les recruteurs en permettant le dépôt d'offres d'emploi et la consultation de CV, offrant ainsi une passerelle efficace entre la formation et l'emploi, et une employabilité pérenne à ses stagiaires.

**"Dès le début, notre engagement a été de faire appel exclusivement à des experts en activité dans le domaine juridique, afin de garantir aux stagiaires un accès théorique et pratique aux aspects fondamentaux du métier. Chaque année, nous sommes ravies de constater d'excellents résultats et des taux d'embauche élevés dans les mois suivant l'obtention du diplôme.** L'IJA est resté un organisme à taille humaine, attentif aux besoins de ses stagiaires et des professionnels. Nous favorisons les interactions entre eux pour créer un environnement de travail dynamique. Chaque stagiaire bénéficie d'un suivi personnalisé, avec des entretiens réguliers pour assurer sa progression et son bien-être. conclut Bénédicte del Risco, co-fondatrice de l'IJA.

### Entre innovation et digitalisation : un temps d'avance sur le secteur de la formation

La digitalisation constitue un élément central de la stratégie de l'IJA. Depuis ses débuts, l'institut s'est distingué et a été précurseur dans l'intégration d'outils numériques et de plateforme e-learning dans ses formations, offrant ainsi aux stagiaires la possibilité de suivre leurs cours à distance. À partir de la rentrée 2024, l'IJA franchira une nouvelle étape en lançant une plateforme e-learning avancée. Elle proposera des cours interactifs et des classes virtuelles dynamiques, visant à optimiser l'expérience d'apprentissage. Cette évolution permettra également aux formateurs d'incorporer différents éléments multimédias, tels que des quiz, des enregistrements vocaux et des vidéos, afin de créer une expérience immersive et enrichissante pour les apprenants.

Dans les mois à venir, l'institut prévoit d'élargir son offre (secrétariat spécialisé cabinet d'expertise comptable et secrétariat spécialisé étude de commissaire de justice). Les fondatrices aspirent également transmettre leur savoir-faire en pédagogie e-learning et digitalisation avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, afin d'améliorer l'expérience pédagogique des étudiants à plus grande échelle.

L'IJA continue de former et d'inspirer des centaines de professionnels du droit à travers la France. Animées par leur passion et leur dévouement, Géraldine et Bénédicte sont impatientes de relever les défis à venir et conserver leur position de leader dans le domaine de la formation juridique.

#### À propos de l'Institut Juridique d'Aquitaine (IJA)

L'Institut Juridique d'Aquitaine est une institution renommée qui offre des programmes de formation en assistantat juridique, dispensés exclusivement par des professionnels du droit. Depuis sa création en 2002, l'IJA s'est forgé une réputation d'excellence grâce à son approche pratique et humaniste de l'enseignement, son engagement envers la réussite de ses stagiaires, et son adoption des technologies d'enseignement à distance. L'institut propose des formations adaptées aux besoins du marché du travail, et maintient un taux d'embauche élevé pour ses diplômés. Pour plus d'informations : [www.ija.com](http://www.ija.com).

#### **4 formations disponibles reconnues par l'Etat par le titre RNCP**

- La formation d'assistant.e juridique à distance
- La formation d'assistant.e juridique en semi-présentiel
- Secrétariat spécialisé cabinet avocat
- Secrétariat spécialisé office notarial